

CONTACTEZ LE CODCAP

Vous avez connaissance d'un projet à l'étude, vous souhaitez proposer une initiative, vous renseigner sur les solutions existantes, en savoir plus sur le fonctionnement du CODCAP,...

Une adresse unique :
codcap@france-nautic.com

LES ACTEURS DU CODCAP



À u g r a l k c s t a r 7 2 8 4 1 0 N A U T I Q U E S © photos : Rieuspyrotic - Kristenpelou.com - Port Adhoc - Novembre 2008

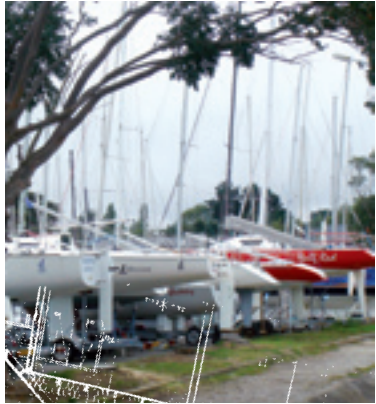


CODCAP

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DE LA PLAISANCE
RÉALISATIONS & OBJECTIFS

La filière nautique de multiples enjeux en France

SECTEUR DYNAMIQUE ET PERFORMANT, LA FILIÈRE NAUTIQUE FRANÇAISE CONNAIT DEPUIS UNE QUARANTAINE D'ANNÉES, UN DÉVELOPPEMENT SOUTENU.



5 000 entreprises (ports de plaisance, constructeurs, motoristes, équipementiers, loueurs maritimes & fluviaux, entreprises de négoce & maintenance, etc.).

5 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- dont 1,3 milliard d'euros pour la production, parmi lesquels 66% sont réalisés à l'export, conférant à la France les positions de leader mondial dans la production de voiliers & de bateaux pneumatiques et de 4^{ème} mondial pour la production de bateaux à moteur ;
- une croissance annuelle moyenne de 6% au cours des 10 dernières années.

Une flotte active de l'ordre de 490 000 bateaux

- 20 000 bateaux neufs par an
- 80% de bateaux de moins de 6 mètres

370 ports en France pour une capacité d'accueil de 226 000 places

- 166 000 places dans les ports
- 60 000 places en mouillage

LA VIGUEUR DE L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE EST PORTEUSE DE MULTIPLES ENJEUX EN FRANCE ET PARTICULIÈREMENT SUR LE LITTORAL.



Un enjeu social :
4,5 millions de français pratiquent la plaisance.

Un enjeu économique :
La filière nautique française représente **plus de 45 000 salariés**
- parmi lesquels 40% dans les services autour des ports ;
- en moyenne, **100 places de ports génèrent 10 emplois** dans la filière nautique.

Un enjeu touristique :

Les ports de plaisance constituent de réels pôles d'attractivité pour :

- les plaisanciers qu'ils soient résidents ou en escale ;
- les visiteurs terrestres, touristes, habitants ou excursionnistes pour lesquels le port de plaisance est à la fois un lieu de promenade, de loisirs et d'animation.

Les dépenses des plaisanciers français en escale représentent des dépenses de l'ordre de 150 euros par bateau et par nuit (pour des séjours de 1,5 à 2 nuits en moyenne).

Avec 35 000 bateaux, les dépenses des plaisanciers étrangers en France représentent quelques 60 millions de dépenses annuelles.

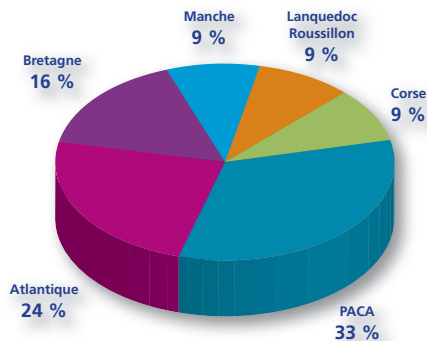
L'activité des ports de plaisance français s'élève à plus d'1 million d'escales par an, générant environ 200 millions d'euros de revenus.

L'état des lieux

Pour répondre à ces enjeux, et face à une tension généralisée sur l'obtention de places de ports en France, **une étude stratégique a été menée par ODI France afin de dresser un état des lieux précis des capacités d'accueil dans les ports de plaisance maritimes métropolitains.**

Réalisée en 2002/2003 à l'initiative de la Fédération des industries nautiques (FIN) et de la Fédération française des ports de plaisance (FFPP), avec le soutien de l'Administration (Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer / Direction des affaires maritimes), cette étude a mis en lumière **un déséquilibre très significatif entre une flotte active en croissance régulière et une offre portuaire peu évolutive, soit un déficit total de 54 000 places.**

Constituant un obstacle majeur au développement des industries et du tourisme nautiques, trouver des remèdes à cette situation de saturation généralisée était et demeure primordial. Créé en novembre 2003, le Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil de la Plaisance (CODCAP) rassemble la Fédération Française des Ports de plaisance, la Fédération des industries nautiques, l'Association nationale des élus du littoral, le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques, la Direction générale de la mer et des transports et ODI France. Il a pour objectif de favoriser la mise en œuvre de solutions concrètes visant à développer les capacités d'accueil de la plaisance.



Répartition des places manquantes

Les missions du CODCAP

Conscient du caractère décentralisé des initiatives, **le CODCAP a pour ambition d'aider les porteurs de projets à mettre en œuvre des solutions au manque de places de ports en France dans le cadre de politiques volontaristes et respectueuses des ressources et des milieux.**

Pour ce faire, cinq champs d'action ont été retenus :

- Recueil, identification et suivi de projets locaux de développement ;
- Information sur les montages juridiques, administratifs et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un projet ;
- Sensibilisation des décideurs locaux, nationaux et des opérateurs sur le rôle du CODCAP afin d'encourager les initiatives ;
- Contribution aux propositions d'évolutions réglementaires pour le cas échéant, lever les freins au développement d'initiatives locales ;
- Production d'études ciblées à utilisation générale ou locale.



Les solutions identifiées



Optimisation de l'existant :

extensions de ports à flot, réaménagements, reconversions de bassins délaissés par d'autres activités ;

Développement d'équipements

à terre : ports à sec, parcs à bateaux ;

Développement de solutions

innovantes : création de nouveaux ports et de zones de mouillage ;

Dynamisation des modes de gestion des capacités portuaires.

L'ensemble de ces solutions constitue un faisceau de réponses pour le développement des capacités d'accueil de la plaisance en France. Chacune d'elles doit intégrer, le plus en amont possible, une réflexion sur les principes essentiels de la protection de l'environnement et du respect des autres activités portuaires.

Les publications du CODCAP

- **Le marché de la plaisance en France : mieux comprendre les pratiques, les besoins et les attentes des plaisanciers**
Collection développement touristique - Analyse marketing – décembre 2008
- **Reconversion des bassins portuaires délaissés pour la plaisance**
Les Dossiers d'ODIT France - Collection ingénierie touristique – juin 2008
- **L'avenir de la plaisance et des activités nautiques en Martinique et en Guadeloupe**
Guide de savoir-faire - Collection ingénierie touristique d'ODIT France – mai 2008
- **Le financement des ports de plaisance : indicateurs, impacts économiques et possibilités de montages financiers**
Guide de savoir-faire - Collection ingénierie touristique d'ODIT France – décembre 2007
- **La conduite de projets de développement de ports de plaisance : requalification, création et extension**
Guide de savoir-faire - Les documents d'ODIT France – décembre 2005
- **Ports à sec et parcs à bateaux**
Guide de savoir-faire - Les Cahiers de l'AFIT/ODIT France – septembre 2004
- **Etude stratégique sur l'adaptation des capacités d'accueil et la gestion des places dans les ports de plaisance**
Les Dossiers et documents de l'AFIT/ODIT France – août 2003
- **La valorisation touristique des ports de plaisance**
Guide de savoir-faire - Les Cahiers de l'AFIT/ODIT France – décembre 2002

Pour vous les procurer :

www.odit-france.fr, rubrique Publications